



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Lancement d'un sondage d'opinion auprès des jeunes du Val-de-Travers**

---

**Le Conseil communal de Val-de-Travers lance une récolte d'information auprès des jeunes dans le but de réaliser une analyse de leurs souhaits et besoins, qui pourrait déboucher sur la mise en place d'un parlement des jeunes.**

Le Conseil communal s'associe à la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) pour initier une réflexion sur une meilleure intégration des jeunes à la vie politique de la région.

Grâce à une action de la FSJP, qui met gratuitement sa plateforme *engage.ch* à disposition des communes qui souhaitent lancer une telle réflexion en 2020, les jeunes de 12 à 18 ans peuvent désormais participer à une enquête en ligne ([www.engage.ch/val-de-travers](http://www.engage.ch/val-de-travers)).

Les résultats de ce sondage donneront aux autorités communales des informations claires et précises sur les besoins et les souhaits des jeunes du Val-de-Travers à participer davantage – ou non - à la vie locale et politique de la région.

En ligne de mire, l'éventuelle création à l'échelle régionale, d'un parlement des jeunes comme entité politique officielle et adaptée aux jeunes, leur permettant la mise en œuvre de souhaits, l'échange intergénérationnel, la participation à une structure durable et reconnue et surtout, une démarche facilitant l'encouragement de la relève politique et l'implication des jeunes dans les décisions des autorités.

Il s'agit là d'une première d'étape d'un processus innovant pour notre Commune et notre région, dont la poursuite dépendra bien entendu de la volonté politique de nos autorités, mais aussi et surtout des résultats de l'enquête. Le Conseil communal encourage donc tous les jeunes entre 12 et 18 ans de participer à ce sondage en ligne d'ici la fin de l'année 2020 !

Val-de-Travers, le 9 décembre 2020

LE CONSEIL COMMUNAL